



**HAL**  
open science

# Jean-Baptiste Say : l'art d'entreprendre et le métier de l'industriel du début du xixe siècle

Dimitri Uzunidis, Sophie Boutillier

## ► To cite this version:

Dimitri Uzunidis, Sophie Boutillier. Jean-Baptiste Say : l'art d'entreprendre et le métier de l'industriel du début du xixe siècle. Cahiers d'histoire du Cnam, 2015, Professeurs au Cnam à l'époque des Trente Glorieuses, 04 (2), pp.145-158. hal-03016595

**HAL Id: hal-03016595**

**<https://hal.science/hal-03016595>**

Submitted on 20 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## Jean-Baptiste Say

# L'art d'entreprendre et le métier de l'industriel du début du XIX<sup>e</sup> siècle

Dimitri Uzunidis

*Professeur d'économie politique, CLERSE (UMR 8019), Université Lille Nord de France, Réseau de recherche sur l'innovation.*

Sophie Boutillier

*MCF-HDR, CLERSE (UMR 8019), Université Lille Nord de France, Réseau de recherche sur l'innovation.*

---

---

Rejeton du Siècle des Lumières, Jean-Baptiste Say (1767-1832) est très certainement l'économiste français du XIX<sup>e</sup> siècle le plus connu, ne serait-ce que par la fameuse loi qui porte son nom, généralement connue sous l'appellation « la loi des débouchés ». Say représente le courant modernisateur du XIX<sup>e</sup> siècle avec des auteurs comme Saint-Simon (1760-1825) ou Sismondi (1773-1842), qui certes ne partagent forcément pas la même approche libérale de l'économie que Say, mais dont la pensée est marquée par une volonté commune de modernisation par l'industrialisation. Ce parti pris sur le plan économique, l'est également sur le plan politique. Il avait 23 ans en 1789, et était tout à fait favorable aux changements politiques en cours. Proche

des Physiocrates, dont il partage les mêmes idées en matière de libre échange, il s'en éloigne cependant fondamentalement, en privilégiant l'industrie sur l'agriculture. Il récuse par ailleurs l'analyse de la valeur travail des Classiques britanniques au profit de la valeur-utilité des Utilitaristes. L'industriel et, plus encore, l'entrepreneur est le producteur d'utilité pour répondre aux besoins des consommateurs (Uzunidis, 2015).

Admiratif du dynamisme économique et entrepreneurial de l'Angleterre, Say s'attache à populariser et à développer la pensée d'Adam Smith en France dont il avait connu les écrits à la suite de multiples séjours outre-Manche. Say reproche à l'économiste britannique d'avoir occulté

le rôle de l'entrepreneur dans l'économie de marché et surtout de l'avoir confondu (comme nombre d'économistes de son temps au demeurant) avec le possesseur de capitaux, c'est-à-dire le capitaliste. Des éléments biographiques expliquent très certainement ce différend théorique, car d'une part, Jean-Baptiste Say était lui-même issu d'une famille d'entrepreneurs ; son père pratiquait le négoce des soieries à Lyon, métier qui à l'époque comportait un grand nombre d'opérations de banque (Tiran, 2015). D'autre part, parce que suite à un concours de circonstances politiques, Say devient lui-même entrepreneur, et ne se contente pas de disserter sur le métier de l'entrepreneur d'industrie, mais l'exerce lui-même pendant plusieurs années. Fort de son expérience directe du métier d'entrepreneur, il a été amené à force de pratique à construire une théorie qui s'apparente fortement à un manuel de commerce, plus que d'un traité d'économie, en adéquation avec sa volonté de populariser ses idées auprès du plus grand nombre. Après cette courte période d'industriel, Say revient à ce qui constitue son métier originel, celui d'économiste, en devenant professeur au tout jeune Conservatoire des arts et métiers (à la chaire d'Économie industrielle) et au Collège de France.

Mais cette combinaison entre les carrières d'entrepreneur et d'économiste a fait l'objet de critiques. Un bon entrepreneur n'est pas forcément un bon économiste, et réciproquement. Schumpeter (1983, tome II : 160) par exemple est assez dubitatif face à l'œuvre de Say :

Durant une très grande partie de sa vie, ce fut un homme d'affaires, un homme de pratique, et il connut ainsi l'avantage de savoir de première main ce dont il écrivait. Les intellectuels qui ne connaissent pas les affaires que par les journaux ont l'habitude de se féliciter eux-mêmes de leur détachement. Mais, à l'évidence, la médaille a son revers.

Si un auteur se confond plus ou moins avec son œuvre, la règle est vérifiée dans le cas de Say, car il exerça tour à tour deux métiers : celui de l'entrepreneur d'industrie (première partie de cet article), puis celui du théoricien de l'entrepreneur, de la technique et de l'industrie (seconde partie). Say, en effet, fustige l'étatisme (dépenses publiques et réglementation), milite pour la libre entreprise en réfutant toute possibilité de crise de surproduction dans une économie libérale. Il fait l'éloge de l'entrepreneur et de son métier qui consiste à appliquer à la production de nouvelles technologies, de créer des richesses et d'ouvrir des nouveaux débouchés (*Innovations*, 45, 2014/3, n° spécial).

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en effet, l'initiative individuelle a été magnifiée pour permettre à l'économie de sortir de son état de passivité et de sclérose. Jean-Baptiste Say a produit une théorie générale de l'entrepreneur où l'innovation tient une place essentielle. L'entrepreneur peut être à la fois gestionnaire, capitaliste, innovateur. Say, entrepreneur lui-même, créa l'entrepreneur et le dota de moult charismes : esprit de conduite, génie des affaires, capacité d'entreprendre, sens du

risque et d'initiative, création de valeur et d'emplois, grandes capacités gestionnaires, etc. Il s'agit d'un entrepreneur que les politiques et les « forces actuelles de marché » cherchent à ressusciter pour donner un nouveau souffle à notre économie léthargique. Telle est la trame générale de l'ouvrage *Et Jean-Baptiste Say... créa l'entrepreneur*, publié en 2015 par la Société internationale Jean-Baptiste Say chez Peter Lang (Bruxelles) sous la direction de Dimitri Uzunidis.

## **Jean-Baptiste Say : entrepreneur révolutionnaire d'industrie**

### **Changement politique et progrès technique**

Fils d'une famille d'entrepreneurs, en proie à des revers de fortune, Jean-Baptiste Say connut dès son plus jeune âge le monde de l'entreprise. Son père s'empressa de le former, en l'envoyant en Angleterre, la première puissance économique mondiale de l'époque (Verley, 2015). Après la faillite de l'entreprise paternelle de négoce, la famille déménage à Paris, où il commence son apprentissage en tant que petit employé dans une maison de commerce. Puis, son père l'envoie en Angleterre pour apprendre le commerce et la langue anglaise (Tiran, 2015). En 1785 et 1786, âgé d'à peine 18 ans, Say séjourne en Angleterre où il fait son apprentissage chez deux négociants de Croydon, à côté

de Londres, qui faisaient le commerce des Antilles et des Indes au moment où la mécanisation des filatures est lancée. De retour en France, il devient employé de banque, puis de bureau au *Courrier de Provence* de Mirabeau, activités, somme toute, peu créatives. En 1792, son père est de nouveau ruiné à la suite de la chute du cours des assignats. Entre 1792 et 1803, il participe énergiquement aux combats révolutionnaires en tant que journaliste. Il est impliqué dans le coup d'État du 18 Brumaire et devient membre de Tribunat, qu'il quitte rapidement à la suite d'un différend avec Bonaparte à propos de son *Traité d'économie politique* (dont la première édition remonte à 1803). Dans son livre, Say s'oppose notamment au dirigisme économique et politique de Bonaparte, qui en retour le juge trop libéral.

Say est ainsi contraint de rechercher un autre moyen d'existence, et devient entrepreneur, dans une industrie, la filature du coton, qui est l'une des industries motrices de la révolution industrielle en cours. Pendant les deux années passées en Angleterre, des innovations majeures y avaient vu le jour, dont il est le témoin direct et enthousiaste. Fort de ses connaissances théoriques, il devient ainsi entrepreneur... des pieds en cape.

Jean-Baptiste Say est considéré comme un des tous premiers théoriciens de l'industrialisation et de l'entrepreneur. Son œuvre se situe dans un contexte de crise économique due aux rigidités provoquées par l'interven-

tionnisme étatique et par la subsistance de « métiers fermés » (corporations), en dépit de leur abolition par la loi Le Chapelier car les résistances sont fortes (Boutillier, Fournier, 2012). Il défend la libre entreprise, le progrès technique et le changement politique. Il annonce dans ses écrits qu'un mode de production moderne – l'industrie – est en train de succéder à un mode ancien fondé sur la production agricole. Il devient entrepreneur d'industrie et ainsi, en connaissance de cause et nourri par son expérience anglaise, il enseigne les voies par lesquelles la France pourrait se mesurer à la puissance technologique et commerciale de l'Angleterre. Il conçoit alors son métier d'enseignant comme celui d'un éducateur des entrepreneurs.

### **Le métier de l'entrepreneur**

Say doit cependant acquérir les connaissances et compétences indispensables pour exercer la profession d'industriel de coton. Il fait son apprentissage au Conservatoire des arts et métiers (créé en 1794), où des machines textiles modernes ont été mises à la disposition de ceux qui souhaitent en découvrir les secrets. Aidé de son fils Horace, alors âgé de dix ans, il se familiarise avec ces mécaniques nouvelles en se formant, sur le tas, à tous les métiers : depuis celui de conducteur de machines jusqu'à celui d'ingénieur. Il lui faut ensuite trouver un site adapté à ce genre d'industrie. Les locaux doivent être vastes pour accueillir les machines et les ouvriers. Ils doivent être situés près

d'un cours d'eau pour y capter la force hydraulique. Il songe d'abord à s'installer dans l'abbaye de Maubuisson, près de Pontoise. Le projet échoue. Finalement, il transporte ses machines dans une autre abbaye celle d'Auchy-lès-Hesdin, dans le Pas-de-Calais.

L'abbaye bénédictine d'Auchy-les-Hesdin a été vendue au titre des biens nationaux en 1791. Les acquéreurs étaient des banquiers protestants de Paris : Isaac-Louis Grivel et Etienne Delessert. Quelques années après la vente, Grivel en est devenu l'unique propriétaire. Il la met à la disposition de Say, en vertu d'un arrangement où il obtient, en contrepartie, une prise de participation dans l'affaire. Rapidement, l'entreprise grandit. D'une centaine de personnes dans les années de démarrage, la manufacture occupe en 1810 quatre cents ouvriers. Située au bord de la rivière de la Ternoise, elle peut être dotée d'un moteur hydraulique, le premier au nord de Paris (Tilliette, 2015), qui fonctionne pour la première fois au début de 1807, soit au moment où s'impose le modèle de la fabrique concentrée et mécanisée en amont de la production du tissu en coton (Chassagne, 1991).

L'entrepreneur Say vit les multiples difficultés du métier d'entrepreneur. Après l'installation, le démarrage et la montée en puissance, surgissent d'importants problèmes pour trouver une main-d'œuvre nombreuse et qualifiée. Quelques années plus tard, rentré à Paris et devenu professeur, Say (2010 : p. 549) expose à

ses étudiants du Conservatoire des arts et métiers qu'il avait fait venir à Auchy-lès-Hesdin, au prix de grandes difficultés, plusieurs dizaines de familles originaires du département voisin de l'Oise :

J'ai été forcé une fois de faire venir des ouvriers du département de l'Oise dans celui du Pas-de-Calais : ces deux départements ne sont pas séparés par une fort grande distance ; j'avais eu soin de faire marcher ces ouvriers en famille, conséquemment avec ce qu'ils avaient de plus cher, de leur procurer des gains assurés, de faciliter leurs arrangements, de leur rendre la vie douce. Cependant aucun ne résista à l'ennui, au malaise qu'on éprouve loin du pays natal. Au bout d'un certain nombre d'années, ils étaient tous, sans exception, retournés dans leur canton. Un canton différent, pour la classe laborieuse, est un pays étranger.

L'entreprise prospère cependant comme en témoigne le rapport que le préfet du Pas-de-Calais adresse en 1810 au ministre de l'Intérieur :

Cet établissement, qui subsiste depuis plus de cinq ans, va toujours croissant, surtout depuis quatre ans que l'on y a adopté une machine hydraulique qui fait tourner la majeure partie des mécaniques. L'établissement sera doublé dans deux ans à en juger d'après les préparatifs que l'on y remarque (Schmidt, 1911 : p. 148).

Mais les prévisions optimistes ne se réaliseront pas. Le blocus continental décrété par Napoléon entrave les arrivages de coton brut. Les cours flambent.

Ils s'établissent à des niveaux effarants. En cascade, filatures et tissages de coton ferment leurs portes. Pressentant que la chute de l'Empire est proche, et peut-être aussi las du métier d'entrepreneur provincial, Say cède ses parts à son associé et, en décembre 1812, rentre à Paris. Say écrit à Grivel en février 1811 : « *le découragement va croissant. La plupart des filatures de Rouen sont fermées [...]* » (Tilliet, 2015 : p. 283), puis en 1812 :

[...] j'ose à peine proposer à quelqu'un qui disposerait d'une grosse fortune de la placer dans le commerce à une époque où le commerce a été restreint, la misère est profonde, la consommation des biens de première nécessité réduite de moitié [...]. Je continue de faire des économies, mais celles-ci deviennent de plus en plus difficiles car elles devraient porter sur l'entretien le plus essentiel » (*Ibid.*).

Mais, si Say quitte la manufacture en 1812 et cède ses parts à Grivel, celle-ci perdura jusqu'en... 1989.

## Jean-Baptiste Say, l'industriel : théoricien de l'entrepreneur

### L'entrepreneur, créateur d'utilité

Say est l'économiste-type de la production. De la production industrielle à grande échelle. Et même, ce qui est prémonitoire pour l'époque, de la production de masse, laquelle est nécessaire pour répondre à des besoins de plus en

plus nombreux, divers, changeants, bref, infinis. Il suit en ce sens les enseignements du modèle anglais (Vries, 2008), contrairement aux Mercantilistes qui à l'exemple de Colbert avait mis l'accent sur le luxe (Dessert, 2007). Dans ses écrits, il conseille à l'entrepreneur de produire à bon marché, pour disposer d'une vaste clientèle. La satisfaction de tous les besoins dans tous les sens du terme, et au meilleur coût, doit donc guider l'action de l'entrepreneur, qui doit produire ce qui est utile.

L'utilité est le thème central de l'économie politique de Jean-Baptiste Say. Elle est le noyau dur de sa théorie économique car elle est la source de la valeur. Elle est la justification de l'action entrepreneuriale car elle constitue la finalité de son action. L'utilité soutient la théorie économique de Say, guide les actions de l'entrepreneur et, en dernier ressort, fonde sa philosophie morale. Mais, sur la vaste scène de la production des richesses, pour qu'apparaisse l'entrepreneur dans toute la plénitude de ses fonctions, l'économie politique doit être une science totalement constituée et reconnue en tant que telle. Elle ne l'était pas avant les Classiques : les Mercantilistes l'avaient trop orientée vers la seule accumulation des métaux précieux, les Physiocrates, en réaction, trop vers la seule agriculture. Du coup, certaines activités économiques étaient soit laissées dans l'ombre, soit négligées, soit carrément « stipendiées ». Pour les Physiocrates, seuls les agriculteurs produisent de la richesse. Smith avait pour sa part concentré son analyse sur la

valeur travail (commandé) et Ricardo de la valeur travail (incorporé). Cet intérêt pour la valeur travail résulte de la volonté des Classiques de rechercher un étalon de mesure de la richesse qui ne repose pas sur la monnaie, dont le cours est par nature instable. La pensée de Say se rattache à l'Utilitarisme dont le vocable a été inventé en 1781 par Jeremy Bentham (1748-1832), puis développée par J. Stuart Mill (1806-1873), avec lesquels Say a entretenu une correspondance.

Pour Say, tout ce qui est production d'utilité, incarné dans un produit matériel ou dans un immatériel, est du ressort de l'économie politique. La valeur n'a donc pas son siège à l'intérieur de la marchandise sous forme de travail, mais émane de la conscience de l'acheteur sous la forme d'un jugement subjectif. Pour satisfaire les besoins humains, l'entrepreneur crée de l'utilité, par conséquent, des richesses. Il transforme l'apparence des matières, disponibles en quantités données, pour satisfaire les besoins humains. Ce faisant, pour paraphraser Schumpeter (1935), il réalise de « *nouvelles combinaisons de production* ». En bref, il invente (car Say n'utilise pas à notre connaissance le vocable « innovation »). Un tel renversement va induire un nombre considérable de conséquences dont la principale réside dans le fait que produire consiste à produire de l'utilité :

La valeur que les hommes attachent aux choses, a son premier fondement dans l'usage qu'ils en peuvent faire [...] Si les hommes attachent de la valeur à une

chose, c'est en raison de ses usages : ce qui n'est bon à rien, ils n'y mettent aucun prix. Cette faculté qu'ont certaines choses de pouvoir satisfaire aux divers besoins des hommes, qu'on me permette de la nommer utilité. Je dirai que créer des objets qui ont une utilité quelconque, c'est créer des richesses, puisque l'utilité de ces choses est le premier fondement de leur valeur, et que leur valeur est de la richesse. Mais on ne crée pas des objets : la masse des matières dont se compose le monde, ne saurait augmenter ni diminuer. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de reproduire ces matières sous une autre forme qui les rende propres à un usage quelconque qu'elles n'avaient pas, ou seulement qui augmente l'utilité qu'elles pouvaient avoir. Alors il y a création, non pas de matière, mais d'utilité ; et comme cette utilité leur donne de la valeur, il y a production de richesses. C'est ainsi qu'il faut entendre le mot production en économie politique. La production n'est point une création de matière, mais une création d'utilité. Elle ne se mesure point suivant la longueur, le volume ou le poids du produit, mais suivant l'utilité qu'on lui a donnée [...] Il n'y a donc véritablement production de richesse que là où il y a création ou augmentation d'utilité (Say, 2006 : p. 80).

La conséquence importante de ce qui précède est que la naissance de la valeur ne se situe plus lors du processus de production sous forme d'un coût exprimé en quantité de travail, mais lors du processus de l'échange à l'instant de la confrontation entre acheteurs et vendeurs, confrontation arbitrée par l'utilité. La seule valeur qui importe dans l'économie politique de Say est donc la valeur d'échange. Et l'acte d'échange constitue

l'acte de baptême de la valeur. En dehors de l'échange, il n'y a pas de valeur ! Hors de l'échange, la marchandise n'a qu'une valeur flottante et incertaine :

La valeur de chaque chose est arbitraire et vague tant qu'elle n'est pas reconnue. Le possesseur de cette chose pourrait l'estimer très haut, sans en être plus riche. Mais du moment que d'autres personnes consentent à donner en échange, pour l'acquérir, d'autres choses pourvues de valeur de leur côté, la quantité de ces dernières que l'on consent à donner, est la mesure de la valeur de la première ; car on consent à en donner d'autant plus, que celle-ci vaut davantage (Say, 2006 : p. 80).

L'échange marchand est en quelque sorte l'épreuve de vérité. Pour qu'un bien prenne une valeur assurée, il faut qu'il passe à la toise de l'échange.

En revisitant et en refaçonnant ces grandes notions de base de l'économie politique (production, échange, valeur, utilité, richesses), Say plante un décor qui lui est propre et qui constitue la toile de fond d'une grande scène qui attend l'entrée de l'acteur central, l'entrepreneur, « *agent principal de la production* » (Say, 2006 : p. 101). La valeur ne se trouve donc pas dans le produit, mais dans la conscience de l'acheteur, autrement dit si la valeur n'est pas une donnée objective, mais subjective relevant prioritairement des besoins, des goûts, des désirs, des aspirations, des passions de l'individu-acheteur. Aussi, l'entrepreneur, producteur d'utilité, donc de valeur, doit être en permanence à l'écoute du



marché pour produire au mieux ce qui répond aux besoins, aux désirs, aux goûts des consommateurs et en recevoir la juste contrepartie parce que, ce faisant, il crée de la valeur. Deux obligations en découlent. La première réside dans la maîtrise des coûts de production, qui doivent être couverts par l'utilité des produits qu'il met sur le marché. La seconde, dans une capacité d'adaptation permanente, voire de se reconvertir, pour mieux épouser le mouvement des utilités à l'intérieur de la société ou à l'extérieur des frontières.

Si l'échange confère à un bien de la valeur en fonction de son utilité, il faut que les échanges soient libres pour laisser s'exprimer les vraies utilités. Ce qui signifie que l'intervention de l'État, des règlements, des bureaucraties sont des causes gravement perturbatrices d'une saine gestion. Pour que les échanges soient libres, il est nécessaire que les acteurs participant à l'échange soient propriétaires de leurs produits. D'où l'importance du droit de propriété dans l'économie politique de Say. L'entrepreneur est encadré dans un environnement qui repose sur la liberté d'entreprise et des échanges, le droit de propriété, la sanction permanente du marché et la nécessité de s'adapter. Sans protection. À ses risques et périls s'il effectue de mauvais choix mais, à l'inverse, avec profit s'il fait preuve d'initiative, de jugement et de sagacité. Confronté à plusieurs reprises à la faillite de l'entreprise paternelle, puis en quittant la manufacture d'Auchy, emprunte à des difficultés importantes, Say avait l'expérience directe de ses dires.

## **L'entrepreneur, créateur d'emplois et de revenus**

Pour répondre aux besoins des consommateurs et produire des utilités, l'entrepreneur est d'abord et avant tout un concepteur et un assembleur. Il doit avoir la connaissance des matières premières qu'il doit acheter, des techniques et des machines qu'il doit maîtriser. Il a donc une expérience directe de la production, ce que Say lui-même vécu en se formant en tant manufacturier au Cnam :

Le concours de l'entrepreneur dans l'opération productive est un concours nécessaire, et sans lequel le produit n'aurait pas lieu. Tous les éléments d'une fabrique de papier existeraient, que si un fabricant ne se présentait pas, tous ces éléments désunis ne feraient point de papier [...] C'est communément un entrepreneur d'industrie qui est acheteur de services productifs. Il achète des services comme il achète des matières premières ; il met tout cela en contact, en fusion, si je peux ainsi m'exprimer ; et c'est de cette opération que sortent les produits que l'on vend ensuite aux consommateurs [...] La création d'un produit quelconque est une pensée unique où une multitude de moyens concourent à une seule fin. Aussi vient-elle en général dans une seule tête, celle de l'entrepreneur ; et c'est lui qui rassemble les moyens nécessaires. Il fait concourir à son but jusqu'aux volontés des hommes, telles que celles des travailleurs qu'il emploie, des prêteurs qui lui confient des fonds ; et, quoique ces personnes-là n'aient pas formé le plan de l'œuvre productive et ne la dirigent pas, leur concours n'en est pas moins indispensable ; l'entrepreneur est obligé de le

réclamer et de le payer [...]. Mais nul entrepreneur ne prendrait la peine de réunir ces éléments épars et de courir les risques de cette fabrication, s'il ne prévoyait pas que le produit qui en résultera doit être suffisant, non seulement pour lui rembourser ses avances, mais pour lui donner en outre un profit qui sera le salaire de son temps, de ses talents, de ses peines. Quand l'événement lui prouve qu'il se trompe, il ne continue pas l'entreprise. Si le travail de l'entrepreneur est indispensable, et s'il est nécessairement payé dans toute entreprise qui se soutient, il faut considérer son bénéfice comme un des frais de l'entreprise, comme une des dépenses indispensables pour qu'un produit soit créé (Say, 2010 : pp. 113-119).

Acheter les services productifs du capital, du travail et des ressources naturelles, les combiner habilement avec des idées, des volontés, des compétences (les siennes et celles de tous ceux qui participent avec lui à l'activité de l'entreprise) et, en louant du capital, en achetant du travail, en se procurant des ressources naturelles, créer des emplois et distribuer des revenus, autrement dit des revenus sous la forme d'intérêts pour le service rendu par le capital, de dividendes pour les actionnaires, de salaires pour les ouvriers, de profits pour lui-même. Say établit ainsi une distinction évidente entre le capitaliste et l'entrepreneur, contrairement aux Classiques britanniques. Il souligne du même coup la place nodale de l'entrepreneur dans le fonctionnement du capitalisme.

La « loi des débouchés » découle de ce raisonnement. La production crée

de la valeur, des utilités, sources de revenus, grâce auxquels les consommateurs sont en capacité d'acheter, d'où la création des débouchés. L'offre crée sa propre demande : « *Un produit terminé offre dès cet instant, un débouché à d'autres produits pour tout le montant de sa valeur* » (Say, 2006 : p. 251). En d'autres termes, la production rachète la production. Les crises de surproduction sont dans ces conditions impossibles. La baisse des prix résorbe le surplus d'offre. Mais, ce processus ne se fait pas sans effort, car l'entrepreneur doit être en capacité d'adapter, de moderniser son entreprise pour faire face à l'évolution de la situation économique. Il doit être ainsi doté d'une « *capacité de jugement* » (Tiran, 2015).

Mais, la « loi des débouchés » fut abondamment critiquée par Malthus et Marx d'abord, puis par Keynes, avant de connaître un regain d'intérêt au début des années 1980, avec des économistes, comme Laffer (2004) notamment et sa, non moins, fameuse courbe.

### **L'entrepreneur, promoteur d'innovations**

Dans sa théorie de la production, Say accorde beaucoup d'importance aux forces de la nature ou, expression synonyme, aux agents naturels. La nature est une immense réserve de forces ou d'agents que l'homme peut aller chercher pour les faire participer au processus de production. Dieu a en effet mis

à disposition des hommes un ensemble de ressources, dont ces derniers doivent tirer profit. Say définit les « *instruments naturels de l'industrie* » qui sont « *les instruments que la nature a fournis gratuitement à l'homme, et dont il se sert pour créer des produits utiles* » (Say, 1999 : p. 331). Il les oppose aux « *instruments artificiels* », c'est-à-dire aux « *produits créés par l'industrie de l'homme, et qui ne lui sont pas donnés gratuitement* » (Say, 1999 : p. 333). Quels sont ces « *instruments naturels* » : le premier et le plus important est selon Say la terre cultivable.

Elle a été donnée gratuitement à tous les hommes, mais comme elle ne saurait être cultivée, sans qu'on fasse les avances de travail et d'argent nécessaires pour sa culture, on a senti, chez tous les peuples civilisés, la nécessité de reconnaître comme propriétaires des fonds de terre, ceux qui se trouvent actuellement en avoir la possession non contestée.

Quels sont les autres « *instruments non créés par l'homme, et qui entre les mains de l'industrie fournissent des produits ?* » :

[...] cours d'eau qui sont devenus des propriétés, et qui font marcher les usines. On peut y comprendre encore les carrières, les mines, d'où l'on tire des marbres, des métaux, et surtout du charbon de terre ».

Say en arrive à une définition surprenante :

Ce sont des espèces de magasins où la nature a préparé et mis des richesses, que l'industrie et les capitaux de leurs propriétaires achèvent en les mettant à la portée des consommateurs (Say, 1999 : p. 332).

Certains instruments naturels ne sont pas l'objet de propriétés et dont l'usage est commun à tous. Par exemple, pour faire du sel, la nature a prévu de l'eau de mer et la chaleur du soleil pour assurer l'évaporation. La mer et les rivières assurent le transport des marchandises. Le vent fournit la force pour pousser les navires. « *Si l'industrie manufacturière veut construire des horloges ou des montres, la nature fournit même la gravitation qui fait descendre des poids, ou l'élasticité des ressorts qui fait marcher les rouages* » (Say, 1999 : p.332). D'un autre côté, cependant les instruments naturels qui sont des propriétés doivent être aménagés pour permettre leur exploitation. La nature, à elle seule, est insuffisante. Par exemple, sur les terres, fournies par la nature, on a construit des bâtiments, on a apporté des améliorations, et « *par conséquent des instruments artificiels et acquis [...]. Dans les mines, il y a des puits, des galeries, des machines pour épuiser les eaux, pour monter les produits ; toutes ces améliorations sont des capitaux ajoutés à l'instrument naturel* » (Say, 1999 : p. 332).

Dans cette perspective, l'entrepreneur qui découvre les agents naturels, étudie leur état, révèle leur composition, établit leurs facultés, bref, met au jour leurs possibilités de collaboration avec le

travail humain, et met en avant un acteur de l'ombre : le savant qui devient son alliée, la science devenant avec le capitalisme, une « *force productive* » (Marx, 2011). Le savant incarne la recherche fondamentale. Il étudie « *la marche et les lois de la nature* ». Say en donne sa propre définition : « *Le savant, l'homme qui connaît le parti qu'on peut tirer des lois de la nature pour l'utilité des hommes* » (Say, 2006 : p. 727). Le savant effectue ainsi son entrée sur la grande scène de la production des richesses. Il est suivi, dans l'économie politique de Say, de tout un ensemble de notions d'avenir ignorées ou négligées par ses prédécesseurs : recherche appliquée, invention, machinisme, productivité et, surtout, développement et valorisation des connaissances.

Grâce au savant, la science quitte le domaine de la spéculation pure pour entrer dans celui de l'industrie. Toute opération industrielle se compose donc obligatoirement de trois éléments : les recherches du savant ; les applications de l'entrepreneur ; l'exécution de l'ouvrier. « *Il n'y a pas de produit où l'on ne puisse découvrir les traces de ces trois genres de travaux* » (Say, 2010 : p. 99). La production de richesses est ainsi fondée sur des connaissances :

et ce sont ces connaissances, que j'appelle de la science aussi longtemps qu'elles n'ont pour objet que les connaissances elles-mêmes, et de la science appliquée chaque fois que l'on montre ou que l'on apprend l'usage qu'on peut en faire pour l'utilité des hommes » (Say, 2010 : p. 94).

Mais faire entrer les inventions au cœur même de l'entreprise et des processus de production n'est pas sans conséquences. La première et la principale est que l'entrepreneur est le déclencheur de ce que Schumpeter nommera la « *destruction créatrice* » (1979). L'entrepreneur doit prendre des décisions, dans un contexte de forte incertitude, pour moderniser en permanence son entreprise et l'adapter aux évolutions techniques.

L'économie capitaliste est en permanence en situation de déséquilibre. Comme le développe Kirzner (2005 : p. 57), près d'un siècle plus tard, les opportunités entrepreneuriales naissent du déséquilibre : « *bien que [...] ce soit uniquement à travers l'entrepreneur qu'il puisse se produire du changement, je vois ces changements comme équilibrants* ». L'entrepreneur naît en effet du déséquilibre, pour créer un nouvel équilibre.

La réalité du monde économique réside indéniablement selon Say dans l'instabilité. Une instabilité constamment combattue, rattrapée et corrigée. L'acteur principal qui se trouve au centre de cette instabilité, qui à la fois la déclenche par ses initiatives et la corrige par d'autres décisions est l'entrepreneur. Il est celui qui doit la maîtriser par l'adaptation et la réorientation de son entreprise. À l'affût de la nouveauté, il doit être (selon la formule de Kirzner) en état de veille informationnelle. Les découvertes scientifiques, les vagues successives d'inventions, l'irruption de nouveaux besoins,

les assauts de la concurrence, sont autant d'éléments, pour ne citer que les principaux, qui viennent perturber la vie de l'entreprise et de... l'entrepreneur.

Say est admiratif devant le haut pouvoir transformateur de l'industrie, devant cette capacité à maîtriser les forces de la nature, admiration qui renforce son optimisme dans les capacités productives et créatrices de l'économie capitaliste et de l'initiative individuelle :

Par le moyen de l'industrie, les plus viles matières ont été pourvues d'une immense utilité. Les chiffons, rebuts de nos ménages, ont été transformés en feuilles blanches et légères, qui portent au bout du monde les commandes du commerce et les procédés des arts. Dépositaire des conceptions de génie, elles nous transmettent l'expérience des siècles (Say, 1972, livre 1 : p. 61).

## **En guise de conclusion : la fonction émancipatrice de l'industrie**

La production avait pour Say une mission émancipatrice et civilisatrice, dans une société industrielle moderne. Une société moderne doit être en effet capable de répondre à des besoins de plus en plus nombreux, précis, variés, par une production de masse, haussant ainsi le niveau de civilisation et de bien-être d'un peuple. De même, la société industrielle est émancipatrice en ce qu'elle a libéré les hommes d'un double assujettissement : à la terre et aux propriétaires fonciers,

ce qui était la caractéristique sociale du système de production sous la Monarchie d'Ancien Régime, que Say a combattu.

Pour Say, cette émancipation a été rendue possible par les progrès de l'industrie. Progrès technique et économique d'un côté, progrès politique et social de l'autre, sont indissociables. Initiative entrepreneuriale et reconnaissance politique vont de pair. L'individu moderne se définit par son autonomie économique. Il s'agit d'une conquête de la Révolution. L'individu s'affirme par la liberté de travailler, ainsi que par le déploiement et l'exercice de ses facultés personnelles dans tous les domaines. L'avenir de la société industrielle repose pour Say sur une nouvelle alliance entre l'entrepreneur et le savant, mais aussi avec l'ouvrier :

L'Angleterre, de nos jours, doit ses immenses richesses moins aux lumières de ses savants, quoiqu'elle en possède de très recommandables, qu'au talent remarquable de ses entrepreneurs pour les applications utiles, et de ses ouvriers pour la bonne et prompt exécution » (Say, 1972 : livre 1, p. 62).

Mais si toute médaille a son revers selon la formule de Schumpeter, entre entrepreneur et économiste, quel est le côté « pile » ? Quel est le côté « face » ?

Dans l'histoire de l'économie politique, Jean-Baptiste Say occupe une position singulière qui déborde du cadre de l'économie pure. Sa vie riche et mouvementée de politique, de journaliste, d'économiste et d'industriel l'a conduit à

réfléchir sur l'entreprise et le progrès technique et, de surcroît, à enseigner l'esprit d'entreprise et l'art d'entreprendre. Les débats actuels sur l'entrepreneuriat, l'innovation et la ré-industrialisation de l'économie française ou européenne illustrent l'actualité de la pensée de Say.

## Bibliographie

Boutillier S. et Fournier C. (2012). « Histoire parlementaire de l'artisanat et de la petite entreprise. Acte 1 : la loi Le chapelier (1791) ». *Économies & Sociétés*, 45, pp. 1597-1626.

De Vries J. (2008). *The Industrious Revolution : Consumer Behavior and Household Economy, 1650 to the Present*. Cambridge : Cambridge University Press.

Dessert D. (2007). *Le royaume de monsieur Colbert*. Paris : Perrin.

INNOVATIONS, REVUE D'ECONOMIE ET DE MANAGEMENT DE L'INNOVATION (2014). Numéro spécial « Jean-Baptiste Say et la libération des forces de production », vol. 45.

Kirzner I. (2005). *Concurrence et esprit d'entreprise*. Paris : Economica (éd. originale 1973).

Laffer A. (2004). *The Laffer Curve : Past, Present and Future*. Heritage Foundation Backgrounder (éd. originale 1765).

Marx K. (2011). *Manuscrits de 1857-1858, dits « Grundrisse »*. Paris : Éditions sociales/La dispute.

Say J.-B. (1972). *Traité d'économie politique, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent ou se consomment les richesses*, Livres 1, 2 et 3. Paris : Calmann-Levy (éd. originale 1803).

Say J.-B. (1999). *Cours d'économie politique*. Paris : Flammarion-Garnier (éd. originale 1832).

Say J.-B. (2010). *Cours complet d'économie politique pratique*, Tome 1. Paris : Economica (éd. originale 1828-1829).

Say J.-B. (2006). *Traité d'économie*

*politique*, Tome 1. Paris : Economica (éd. originale 1803).

Schumpeter J.-A. (1935). *Théorie de l'évolution économique*. Paris, Dalloz (éd. originale 1911).

Schumpeter J.-A. (1979). *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*. Paris : Payot (éd. originale 1942).

Schmidt Ch. (1911). « L'industrie cotonnière en France ». *Revue d'histoire économique et sociale*, 4<sup>e</sup> année, pp. 148-162.

Tiliette Z. (2015), « Jean-Baptiste Say : entrepreneur à Auchy-Les-Hesdin ». In Uzunidis D., *Et Jean-Baptiste Say... créa l'entrepreneur*. Bruxelles : P.P.I.E. Peter Lang, pp. 269-284.

Tiran A. (2015). « Avez-vous lu Say ? ». In Uzunidis D., *Et Jean-Baptiste Say... créa l'entrepreneur*. Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, pp. 25-42.

Uzunidis D. (dir.) (2015). *Et Jean-Baptiste Say... créa l'entrepreneur*. Bruxelles : P.I.E. Peter Lang.

Verley P. (2015). « L'économie britannique et l'économie française à l'époque de Jean-Baptiste Say des années 1780 aux années 1820 ». In Uzunidis D., *Et Jean-Baptiste Say... créa l'entrepreneur*. Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, pp. 193-246.